

Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Toul, le 26 juin 2020

N/Réf. : 81-20

Objet : documenter l'effet des inégalités sur la pandémie de Covid-19

Monsieur le Premier Ministre,

Avec la pandémie, nous faisons l'apprentissage tragique du lien entre la santé humaine et l'écologie. Cette prise de conscience, traduite dans le concept "One Health" ne doit pas nous faire oublier la modernité du lien entre politique sanitaire et sociale dans une perspective de prévention des maladies chroniques et de résistance aux risques pandémiques.

Déjà des premières enquêtes montrent que nous n'avons pas tous été égaux face au virus. En touchant plus durement les personnes les plus pauvres de notre société, la crise sanitaire a montré, s'il en était besoin, que les inégalités sociales et économiques se traduisent également dans l'inégal accès aux soins et à une qualité de vie.

Deux hypothèses sont régulièrement avancées pour expliquer la surmortalité des catégories les plus démunies de la population : une surexposition au virus en amont et une plus grande vulnérabilité en cas d'infection.

La première s'explique d'abord par l'exposition des professions en première ligne, souvent sans protection, pendant l'épidémie (agent-hospitalier, aide-soignant, caissier, livreur, etc) qui présentent un plus grand risque de contamination que la moyenne. La surexposition passe également par la promiscuité des espaces familiaux et collectifs pour les personnes les plus précaires, qui favorise la transmission du virus.

La seconde résulte d'une articulation entre des inégalités sociales et sanitaires : il existe une double peine pour les personnes les plus précaires qui sont aussi, en moyenne, les plus

vulnérables. Cela est notamment lié à la permanence de déserts médicaux dans certaines régions qui rendent l'accès aux soins plus difficile qu'ailleurs. À cela s'ajoute chez les plus précaires une plus grande proportion des facteurs de comorbidité en cas de contagion : diabète T2, obésité, pathologies chroniques respiratoires...

Les inégalités économiques, sociales et sanitaires ont de toute évidence aggravé le bilan de la pandémie. Face à ce constat, et dans une logique préventive, il semble nécessaire de réaliser une étude qui documente plus précisément la sociologie des personnes atteintes du Covid-19 et des personnes qui en sont décédées afin de tirer toutes les leçons politiques utiles de cette pandémie.

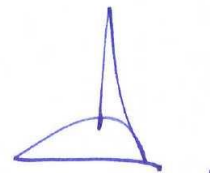
Les politiques de santé publique du XXIème siècle devront viser à prévenir les désordres écologiques qui créent un écosystème favorable à l'apparition de pandémie. Face à ce risque nouveau, elles trouveront une raison supplémentaire d'investir dans une capacité de résistance sanitaire mieux partagée pour l'ensemble de nos concitoyens.

Au même titre que les études en cours sur l'efficacité des traitements des patients contaminés et les recherches engagées pour développer un vaccin, une telle étude serait un levier puissant pour engager une authentique politique de prévention susceptible de limiter les conséquences dramatiques d'une nouvelle pandémie.

Vous remerciant par avance, de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Martine Huot-Marchand



Dominique Potier